

Jeudi, 26 Mars 2009 08:30

La start-up spécialiste des technologies "Machine to Machine" obtient 220 keuros supplémentaires d'Oséo, sous forme d'aide remboursable.



Créée par Valérie Balavoine (photo à gauche) et Christine Holtz (photo à droite) le 1er mars 2007, Axible Technologies vient de lever 180 keuros auprès de Midi-Pyrénées Croissance (*). Un investissement qui vient renforcer les fonds propres de la société. Dans le même temps, en vue de soutenir sa R&D, Oséo Midi-Pyrénées a décidé d'abonder de 220 keuros. Délivrée sous forme d'avance remboursable, cette somme est apportée dans le cadre du développement d'une innovation destinée au grand public (cf ci-dessous). Paradoxalement, la demande d'Axible pour intégrer le dispositif de *Jeune Entreprise Innovante* (JEI) a été retoquée. Mais un nouveau dossier de candidature va être prochainement déposé.

Depuis sa création, Axible commercialise *Novapass*, une solution innovante qui permet d'ouvrir toutes formes de portes et portails à l'aide d'un téléphone portable. Testée depuis 2 ans par le groupe immobilier toulousain Akerys dans

plusieurs résidences, cette technologie est peu onéreuse, comme l'explique Christine Holtz, responsable marketing et commercial : « Pour un syndic, par exemple, le service, qui inclut une application de suivi et gestion accessible via Internet, coûte environ 18 euros par an et par appartement, reportés sur les locataires. Il reste à acquérir le module matériel, qui s'installe près du portail. Il revient à environ 600 à 800 euros ».

La société a engagé un directeur technique et a démarré deux nouveaux développements. Le premier d'entre eux a permis d'obtenir les 220 keuros d'Oséo. Il s'agit d'un projet qui vise créer un système d'interphonie novateur, exploitant les mêmes principes que ceux qui président à *Novapass*. Un brevet a déjà été déposé. Le lancement de cette solution, destinée au grand public, est prévue pour le début 2010.



MOBILITÉ ET INTERNET

Accueil > Secteur TIC > Axible lève 180 000 euros pour son premier tour de table

Axible lève 180 000 euros pour son premier tour de table

Le deuxième programme concerne un dispositif de téléphone-badge, intégrant une technologie de RFID. Enjeu : l'accès à tous types d'infrastructures, comme les bâtiments d'entreprises, qui nécessitent l'identification des personnes à l'entrée.

Selon la direction, Axible a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 45 keuros sur son exercice qui s'étend de mars 2008 à mars 2009. Mais la société entend voir son activité exploser dans l'année à venir, avec, en objectif, un CA de 280 keuros.

Frédéric Dessort, Mid e-News

(*) Fonds d'investissement essentiellement public et régional, associant la Région Midi-Pyrénées, l'IRDI, CDC Entreprises et plusieurs industriels